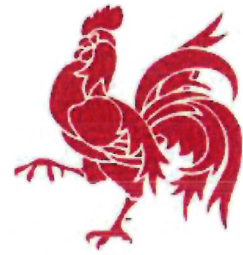


VILLE DE  
CHIEVRES



Commune de 7950 CHIEVRES



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **M. et Mme LETE - CARTON**, domiciliés à **7951 CHIEVRES (Tongre-Notre-Dame)**, rue Tour de la Vierge 1. Le bien concerné est situé à la même adresse et est cadastré 6<sup>ème</sup> division section B n°629 P.

La demande consiste en l'**extension d'une habitation**. Le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article D.VIII.6 du CoDT car il s'écarte des prescriptions urbanistiques du Schéma d'Orientation Local (SOL) dit « Quartier de la Basilique » pour les motifs suivants :

- 2.5-2 Zone de constructions résidentielles fermée - Implantation  
La profondeur du volume principal est de 10,89m au lieu de 10m.
- 2.5-4 Zone de constructions résidentielles fermée - Toitures  
L'extension est couverte d'une toiture plate.

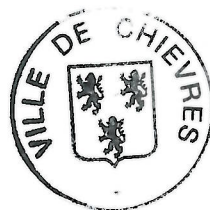
Le dossier peut être consulté les jours ouvrables SUR RENDEZ-VOUS de 8h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : d.soris@chievres.be, dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **21/08/2020 au 07/09/2020** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

Par le Collège, le *11 août 2020*

La Directrice Générale,

Mme M-L VANWIELENDAELE



Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

